



Montpellier, mercredi 11 juin 2025.

**Communiqué intersyndical du SNES-FSU, CGT Educ'Action, CFDT Education, SNALC, Sud Education et UNSA Education de l'Académie de Montpellier**

Une fois encore c'est l'ensemble de la communauté éducative qui est en deuil. Mélanie G. Assistante d'Éducation dans l'Académie de Reims a été poignardée sur son lieu de travail, dans l'exercice de son métier.

Nos premières pensées vont à la famille de notre collègue, à ses proches, ses collègues, aux membres de la communauté éducative et aux élèves. Nous leur présentons nos plus sincères condoléances et leur apportons tout notre soutien en ce moment difficile.

Cet évènement dramatique commis contre un personnel de vie scolaire, nous montre qu'une fois encore en France, à l'école, on peut mourir en exerçant son métier. Les Assistants d'Éducation assurent une mission éducative essentielle dans nos établissements et ne doivent pas être exposés à des dangers sous quelque forme que ce soit. Plus que jamais, aucun personnel ne doit mourir au service de l'Éducation Nationale.

**C'est pour cela que nous appelons l'ensemble des personnels de la communauté éducative de l'Académie de Montpellier, à des rassemblements silencieux et sans drapeaux, Jeudi 12 juin à 18h devant le Rectorat, les Préfectures, les DSDEN ou tout autre lieu décidé localement.**

C'est la question de la jeunesse qui est aujourd'hui posée, et à travers elle, celle de l'état de notre société en termes de santé mentale, de tout numérique, de banalisation des armes blanches et des actes violents. Ce dont les élèves ont besoin c'est d'encadrement et d'accompagnement par des personnels de vie scolaire, des Psy-EN, des médecins et infirmier-es scolaires, des enseignants et personnels de direction. Nous refusons toute tentative de récupération et instrumentalisation politique et demandons à ce que la Nation fasse de la jeunesse la priorité qu'elle mérite.

**Les rassemblements dans l'académie jeudi 12 juin à 18h**

<b>Aude</b>	Carcassonne, portail des Jacobins Narbonne, monument aux morts (devant les halles)
<b>Gard</b>	Nîmes, préfecture Alès, sous-préfecture Bagnols-sur-Cèze, monument aux morts Le Vigan, Cité scolaire
<b>Hérault</b>	Montpellier, devant le rectorat Béziers, sous-préfecture
<b>Lozère</b>	Mende, préfecture
<b>Pyrénées Orientales</b>	Perpignan, préfecture